

Image not found or type unknown



Changer mon casier judiciaire le n3 le mettre au1

Par **laifa**, le **03/01/2008** à **15:58**

pour un boulot on me demande mon casier judiciaire n3 et je suis on conditionnelle et j aimerais qu'il n'apparaisse pas et j'ai entendu que l'on pouvait le mettre au n1 ou n2 pour que ça ne me nuise pas à mon boulot et à qui dois-je m'adresser ? pourriez-vous m'aider ?

Par **Jurigaby**, le **03/01/2008** à **21:43**

Bonjour. Il vous faut adresser une demande auprès de la juridiction qui a rendu la condamnation à votre encontre.